

# le rapport NADEAU

## les besoins des étudiants

par Pierre W. Bélanger, Valérien Harvey,  
Guy Rocher et Claude Trottier

On pourrait aborder l'étude du rapport du Conseil supérieur de l'Éducation sur l'enseignement collégial (rapport Nadeau<sup>1</sup>) sous plusieurs angles. On pourrait, par exemple, étudier toute la question de la décentralisation du système d'enseignement collégial, de son autonomie par rapport au ministère de l'Éducation. On pourrait aussi analyser les conditions de développement et d'intégration effective de l'éducation des adultes au niveau collégial. On pourrait également reconnaître la volonté des auteurs du rapport d'ouvrir l'enseignement collégial à l'expérience vécue (v.g. accorder des crédits pour des activités dans divers milieux de travail ou autres) et leur souci de favoriser une certaine souplesse dans les activités d'apprentissage. On pourrait encore souligner le désir des auteurs de cerner de plus près les objectifs de l'enseignement collégial, de lui imprimer des orientations plus précises, de mettre en place des mécanismes d'évaluation institutionnels. On pourrait, enfin, avec les auteurs du rapport, mettre en relief le besoin, dans une administration qui serait plus décentralisée, de développer une meilleure coordination,

par l'instauration de comités de programme provinciaux et d'un Conseil provincial des collègues.

Nous ne tenterons cependant pas de commenter tous ces aspects de l'enseignement collégial que le Conseil supérieur de l'Éducation nous invite à débattre. D'ailleurs, il faut dire que les auteurs du rapport se sont placés presque exclusivement dans une perspective de prospective, ce qui fait qu'ils n'ont pas situé leur réflexion et leur démarche dans le cadre des débats qui ont eu cours depuis la fondation des cégeps et auxquels ont tenté de répondre en particulier le rapport Roquet, ce que l'on a appelé l'hypothèse « C », ainsi que le régime pédagogique proposé en 1972.

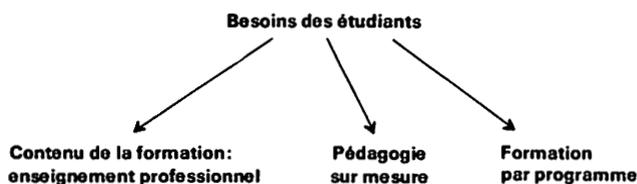
Nous nous limiterons donc, pour notre part, à un aspect du rapport qui a particulièrement retenu notre attention et qui nous est apparu fondamental. Il s'agit du postulat de base qui veut que les orientations de l'enseignement collégial soient définies selon les besoins des étudiants et de l'argumentation que les auteurs du rapport

élaborent à partir de ce postulat. Nous allons d'abord reconstituer brièvement cette argumentation, pour tenter ensuite d'en montrer les limites.

## LE POSTULAT DE BASE ET LES PRINCIPES QUI EN DÉCOULENT

Il faut définir les orientations de l'enseignement collégial à partir des besoins des étudiants, affirment les auteurs du rapport, qui justifient leur assertion par le fait que les étudiants des cégeps sont des adultes. À l'âge de 17 et 18 ans, les jeunes cégepiens seraient parvenus à une certaine maturité psychique et sociale. À cette clientèle des jeunes adultes s'ajoute encore celle des adultes qui sont sur le marché du travail. Ainsi constituée, la clientèle des cégeps serait, toujours selon les auteurs du rapport Nadeau, composée d'adultes et de jeunes adultes qui savent ce qu'ils veulent; il faudrait donc respecter ce qu'ils désirent et orienter l'enseignement collégial en fonction de leurs besoins.

De ce postulat de base découlent, dans l'esprit des auteurs du rapport, trois principes sur lesquels se fonde par la suite une grande partie de leur rapport: le premier concerne le contenu et l'orientation générale de l'enseignement collégial, qui devrait être considéré comme professionnel; le second a trait à la pédagogie, qui devrait devenir une « pédagogie sur mesure »; le troisième propose la structure de la formation par programme. On pourrait schématiser ces trois principes et leur postulat de la manière suivante:



Tout d'abord, la formation doit être « professionnelle », parce que, selon l'interprétation que le Conseil supérieur de l'Éducation fait des besoins du cégepien, ce dernier a « un degré de maturité psychologique et sociale qui

exige que les études aient une relation avec son avenir, avec la fonction qu'il désire exercer dans la société<sup>2</sup> ». Ils considèrent le collège comme une « étape transitoire donnant accès à une profession prédéfinie<sup>3</sup> ». Si l'on veut répondre aux besoins des étudiants, il faut donc, selon le rapport, que l'objectif du cégep soit d'offrir des « études (qui) préparent effectivement tous et chacun à vivre en société, à y remplir une fonction conforme à leurs aptitudes et à leurs intérêts. Que ces études post-secondaires soient plus ou moins longues, qu'elles passent ou non par l'université, cela ne change pas fondamentalement leur nature, qui est d'être d'abord, pour tous, *professionnelle*<sup>4</sup> ».

En second lieu, le type de pédagogie préconisé est « la formation sur mesure ». Celle-ci est caractérisée par ce que les auteurs appellent « la satisfaction des besoins réels et variés de formation » et elle « se mesure en termes de réalisation d'objectifs<sup>5</sup> ». Cette approche pédagogique découle du postulat défini au point de départ.

En troisième lieu, la structure de « la formation par programme » apparaît, aux yeux des auteurs du rapport, comme un mécanisme susceptible de respecter les besoins des étudiants en opérationnalisant le principe de la formation professionnelle. En choisissant un programme, les étudiants sont amenés à se concentrer sur un champ du savoir ou sur la maîtrise d'une technique. Cette concentration répondrait, selon l'interprétation des auteurs du rapport, à la motivation de carrière des étudiants et à leur besoin de se définir par la fonction qu'ils désirent occuper plus tard dans la société. Ainsi, c'est dans le regroupement des étudiants par programme et à travers les objectifs de ces derniers qu'on répondrait aux besoins des étudiants.

## UN POSTULAT À REMETTRE EN QUESTION

C'est à partir des besoins des étudiants qu'il faut redéfinir les orientations de l'enseignement collégial: on aura reconnu dans ce postulat de base du rapport Nadeau

une philosophie de l'éducation qui s'est tra-  
uite depuis quelques années dans un courant  
pédagogique dont se sont inspirés d'autres  
rapports, notamment le rapport Faure et le  
rapport annuel du CSE sur « l'activité éduca-  
tive ». Nous sommes d'avis qu'il faut remettre  
en question ce postulat et le courant de pensée  
auquel il appartient. Qu'on tienne compte des  
attentes des étudiants dans l'évaluation et la  
redéfinition des orientations de  
l'enseignement collégial, cela va de soi. Mais  
qu'on en fasse l'unique point de départ de  
toute la pédagogie collégiale ne peut que  
constituer une base tronquée et incomplète  
pour une réforme d'ensemble.

En effet, pour procéder à l'évaluation du  
système d'enseignement collégial on ne peut  
se placer uniquement à l'intérieur du système  
scolaire. Par définition, tout système se situe  
dans un environnement qui le conditionne et  
l'influence, et cela est particulièrement vrai du  
système d'enseignement. Pour évaluer  
l'enseignement collégial, il nous apparaît  
donc essentiel de prendre en considération le  
contexte économique, politique, social et cul-  
turel dans lequel il s'inscrit, sans parler du  
contexte du système scolaire lui-même. Le  
rapport Nadeau ignore la dimension systémi-  
que et sociale de l'enseignement collégial; il se  
refuse à faire une analyse sociologique ou po-  
litique du cégep et du cégépien, optant plutôt  
pour une perspective étroitement psychopé-  
dagogique. Sans nier la pertinence de cette  
perspective, nous voulons souligner qu'elle ne  
peut être que partielle si elle est exclusive, tout  
comme une approche sociologique ne saurait  
seule cerner tous les aspects d'une situation  
aussi complexe. Il est tout aussi important,  
pour évaluer le système d'enseignement collé-  
gial, de se demander quelle place il occupe  
dans le contexte économique, social et cultu-  
rel, aussi bien que la place qu'il occupe  
comme sous-système dans l'ensemble du  
système d'éducation, que de connaître les be-  
soins des étudiants. Autrement, on risque de  
faire deux erreurs, dont le rapport Nadeau  
n'est malheureusement pas exempt. On risque  
d'abord de ne pas reconnaître le fait que les  
besoins des étudiants sont déterminés ou con-  
ditionnés dans une large mesure par le con-

texte politique, économique, culturel et idéo-  
logique dans lequel ils s'inscrivent. Voilà  
bien, à notre avis, la lacune fondamentale du  
rapport Nadeau: c'est d'oublier les sources  
sociales d'inspiration des besoins des étu-  
diants et du système d'enseignement collégial  
tout entier. Les auteurs du rapport se sont  
donné un cadre de référence trop étroit. Il en  
résulte qu'ils ont projeté sur l'ensemble du  
système collégial leur perception des besoins  
des étudiants — dont on verra plus loin  
qu'elle était non seulement limitée, mais aussi  
partiellement fautive. Il faut donc sortir du  
cercle vicieux qu'engendre la trop grande  
insistance sur les seuls besoins des étudiants et  
se référer à une perspective globale de  
l'enseignement collégial, qui tienne compte à  
la fois des étudiants et de la société à laquelle  
ils appartiennent et qui sache intégrer une  
perspective sociologique et politique tout au-  
tant que des préoccupations psychopédagogi-  
ques.

La seconde erreur dont on risque d'être  
victime, c'est de tomber dans la logomachie,  
en croyant que le seul fait d'accepter que  
toute formation collégiale revête à long terme  
un caractère professionnel fera disparaître  
dans la pratique et à court terme les différen-  
ces qui existent entre les deux types de forma-  
tion, générale et professionnelle, qu'on re-  
trouve actuellement, de même que les écarts  
qu'on connaît entre ces deux types de forma-  
tion. Ces écarts reflètent, par héritage et par  
anticipation, le prestige social différent qui est  
attaché au type d'occupations auquel ces  
deux formations conduisent. Ce n'est pas uni-  
quement en jonglant avec les mots, en réamé-  
nageant les structures, en introduisant des  
changements à l'intérieur du régime péda-  
gogique des cégeps, qu'on peut penser faire dis-  
paraître des écarts dont l'origine se situe en  
grande partie à l'extérieur du système  
d'enseignement collégial. De même, il appa-  
raît tout aussi difficile de ne pas réintroduire,  
après avoir décrété que tous les étudiants de  
niveau collégial sont des adultes, une distinc-  
tion entre les jeunes adultes et les adultes. Il y  
a là une magie des mots qui ne parvient pas à  
dissimuler ce que l'analyse peut avoir  
d'incomplet.

POURCENTAGES DES ÉTUDIANTS DE SECONDAIRE V, DU CÉGEP, DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE, DES PARENTS, DES DIRECTEURS D'ÉCOLES SECONDAIRES QUI ESTIMENT QUE LA PREMIÈRE RAISON D'ALLER À L'ÉCOLE OU AU CÉGEP EST DE « SE PRÉPARER À UNE PROFESSION, UN MÉTIER », SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT DE L'INSTITUTION.

ÉTUDIANTS SECOND. V		ÉTUDIANTS CÉGEP		ENSEIGNANTS		PARENTS		DIRECTEURS D'ÉCOLES SECONDAIRES	
F	A	F	A	F	A	F	A	F	A
55%	19%	54%	14%	27%	5%	41%	13%	18%	10%

## BESOINS DES ÉTUDIANTS ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Même si l'on acceptait de se situer dans la perspective restreinte que le rapport Nadeau a choisie, celle de définir l'orientation du système d'enseignement collégial à partir des besoins des étudiants, il faudrait remettre en question l'interprétation que les auteurs du rapport donnent de ceux-ci. Car les auteurs sous-estiment les difficultés inhérentes à l'identification des besoins des étudiants.

Les auteurs du rapport sont d'avis que les besoins des étudiants vont dans le sens d'une formation professionnelle. Ils en arrivent à cette conclusion en se fondant sur la consultation du milieu à laquelle ils ont eux-mêmes procédé, d'une part, et sur certains rapports de recherche, d'autre part<sup>6</sup>. Nous croyons cependant qu'en ce qui concerne les conclusions des recherches, les auteurs du rapport en ont fait un usage incomplet et finalement erroné.

Il est vrai que des études menées récemment ont démontré que la plupart des étudiants sont préoccupés par les incidences du marché du travail sur leur orientation et ont tendance, pour un nombre élevé d'entre eux, à privilégier le caractère professionnel des études collégiales. Ainsi, dans le cadre de la recherche ASOPE, dont Paul Béland s'inspire largement dans son rapport de recherche, les étudiants québécois francophones de secondaire V et du cégep ont répondu respectivement dans une proportion de 55% et 54% que la plus importante raison d'aller à l'école ou au cégep, était de « se préparer à une profession ou à un métier » (tableau 1). Ces étu-

dants ont donc une conception du collège (ou de l'école) dont on peut dire qu'elle est instrumentale, utilitaire, axée sur les besoins du marché du travail, plutôt qu'expressive ou qu'axée sur le développement de la personnalité. Il importe cependant d'ajouter qu'il reste quelque 45% des étudiants qui ne privilégient pas d'abord cette conception de l'école ou du cégep (tableau 1). Si l'on accepte ces données et si l'on se fonde en même temps sur le postulat qu'il faut définir l'orientation des études collégiales à partir des besoins des étudiants, on devrait conclure qu'il faudrait définir plusieurs types de cégeps pour satisfaire aux différents besoins exprimés par divers groupes d'étudiants. Autrement, on impose à l'ensemble des étudiants une conception de l'enseignement collégial qui n'est privilégiée que par environ 55% d'entre eux.

Ainsi, d'une part, ces résultats de recherche ne nous permettent pas de conclure que les besoins des étudiants vont exclusivement dans le sens d'une formation professionnelle. Ils nous indiquent, d'autre part, que l'analyse des besoins des étudiants, quand on en tire la norme d'une réforme de l'enseignement, peut conduire à des conclusions erronées.

Il y a plus grave. L'interprétation des besoins des étudiants, proposée dans le rapport Nadeau, apparaît encore plus sujette à caution lorsqu'on constate que les auteurs du rapport ne sont pas conscients — ainsi que nous l'avons déjà souligné — que les besoins exprimés par les étudiants sont eux-mêmes conditionnés socialement. Les besoins des étudiants sont un produit de la société dans la mesure où ils sont le résultat de l'action socialisatrice des parents, des enseignants, des

pairs, etc. Ceci peut être assez facilement démontré si on examine de plus près les données du groupe de recherche ASOPE que nous avons citées plus haut.

On a déjà constaté, à la lecture du tableau 1, que la majorité des étudiants francophones du cégep (55%) étudient d'abord en vue de se préparer à une profession ou à un métier. Mais on note que si la majorité des étudiants francophones expriment des besoins qui vont dans le sens d'une formation professionnelle au niveau collégial (et secondaire), il n'en est pas ainsi pour les étudiants anglophones.

Seulement 14% des étudiants anglophones vont au cégep pour se préparer à une profession ou à un métier, la très grande majorité indiquant comme principales raisons de fréquenter le cégep le désir soit de « développer ses capacités intellectuelles », soit « d'apprendre à se donner des buts dans la vie ». Les étudiants anglophones ont donc une conception moins utilitaire du cégep, moins axée sur les besoins du marché du travail que leurs confrères francophones. Ils ont moins tendance que ceux-ci à exprimer leurs besoins en termes de formation professionnelle.

Ce qui est encore plus caractéristique, c'est qu'on retrouve les mêmes différences entre francophones et anglophones chez les enseignants, les parents et les directeurs d'écoles secondaires. Ce dernier résultat nous permet de croire que lorsque les étudiants expriment leurs besoins, ceux-ci sont nettement conditionnés par le contexte culturel dans lequel ils s'inscrivent. Si les jeunes francophones ont une conception utilitaire de l'éducation, ils la partagent avec leurs parents et leurs enseignants, et sans doute la leur doivent-ils pour une large part<sup>7</sup>.

On peut croire que la conception plus utilitaire de l'école et de l'enseignement collégial des jeunes francophones, de leurs parents et enseignants, est le produit d'un conditionnement culturel dont les racines rejoignent les idéologies qui ont présidé à la mise en place de la réforme scolaire au cours des années soi-

xante. La réforme scolaire s'est alors faite au nom d'une idéologie nationaliste de rattrapage économique selon laquelle un niveau d'instruction plus élevé engendrerait une productivité plus grande, provoquerait un développement économique plus poussé de la société québécoise, permettrait au Québec d'exercer un contrôle plus grand sur son économie et son développement et garantirait à chacun de ceux qui étudieraient plus longtemps un niveau de vie plus élevé qu'à leurs parents moins instruits. L'expression des besoins des étudiants, sur laquelle s'appuie le rapport Nadeau, et que celui-ci considère comme reflétant les besoins réels des étudiants, n'est probablement que le produit d'un conditionnement idéologique et politique qui se serait manifesté chez les francophones depuis la mise en place de la réforme scolaire et qui constituerait une des séquelles qui persiste chez les jeunes de l'idéologie qui a présidé à la « révolution tranquille » des années cinquante et soixante.

Si on poursuit l'analyse à partir de données préliminaires dont nous disposons mais qui n'apparaissent cependant pas dans ce tableau 1, un autre fait important nous frappe. Ce sont les étudiants des parents de classe sociale inférieure ou défavorisée qui expriment en plus grand nombre des besoins qui vont dans le sens d'une formation de type professionnel. On pourrait peut-être ici, pour expliquer cette dernière différence, invoquer la théorie de Maslow<sup>8</sup>. Selon cette théorie, les familles aussi bien que les individus doivent satisfaire les besoins physiologiques et matériels, avant de satisfaire leurs besoins intellectuels ou spirituels. Les enfants des classes sociales inférieures, plus dépourvues au plan des besoins essentiels, manifestent un fort besoin de sécurité en demandant à l'école de les préparer à un métier ou une profession qui va leur assurer une sécurité matérielle. Les jeunes des classes supérieures sont moins préoccupés de leur avenir professionnel probablement parce qu'ils ont moins souffert d'insécurité matérielle. Ils peuvent demander au cégep de leur donner une formation générale davantage axée sur le développement de leurs capacités intellectuelles.

Quoi qu'il en soit pour l'instant de ces tentatives d'explications, ce que nous voulions mettre ici en lumière, c'est qu'on ne peut partir uniquement des besoins des étudiants pour définir les orientations de l'enseignement collégial. En effet, on ne peut procéder à une analyse des besoins des étudiants sans tenir compte du contexte social dans lequel ces besoins sont exprimés et sans se référer à d'autres facteurs tout aussi importants que les besoins des étudiants. En prenant pour acquis les besoins des étudiants et en refusant de procéder à une analyse sociologique de ces besoins, les auteurs du rapport Nadeau se sont enfermés dans une perspective étroite, ils ont donné une interprétation superficielle des besoins des étudiants et ils en ont tiré des conclusions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont très discutables.

### **BESOINS DES ÉTUDIANTS ET FORMATION SUR MESURE**

Le type de pédagogie préconisée par les auteurs du rapport Nadeau, « la formation sur mesure », se définit d'abord en fonction des besoins des étudiants, de leur « dynamique de perfectionnement individuel et collectif, une démarche autonome en progrès vers un épanouissement consciemment poursuivi ». Cette conception de la pédagogie est presque uniquement polarisée par les besoins des étudiants et par une relation professeur-étudiant à peu près exclusivement définie en fonction de l'étudiant. Cette conception de la pédagogie ne saurait, dans notre esprit, représenter qu'un des pôles importants de toute didactique. Celle-ci se définit aussi par la référence à des contenus, à un savoir, tout autant que par la capacité des professeurs de s'adapter aux besoins des étudiants. La didactique est aussi bien une mise en contact de façon continue et systématique avec un savoir structuré obéissant à une certaine cohérence interne, qu'une adaptation et une délimitation de ce savoir en fonction du degré de maturité psychique de l'étudiant et de ses besoins. Vouloir définir, au niveau collégial, une didactique en ne se référant qu'à la qualité de la relation professeur-étudiant, c'est oublier d'autres dimensions capitales de tout apprentissage.

En mettant trop exclusivement l'accent sur la relation professeur-étudiant au détriment des contenus d'enseignement et des activités d'apprentissage, la pédagogie sur mesure risque de proposer des contenus mal circonscrits et de compromettre les objectifs pédagogiques qu'on voudrait par ailleurs mieux définir. Il n'apparaît pas possible de préciser les objectifs d'un programme sans tenter du même coup de circonscrire et d'agencer d'une façon plus explicite des contenus de l'enseignement et des activités pédagogiques.

Si, pour apprendre, il est nécessaire d'être motivé et de sentir que les activités d'apprentissage s'inscrivent dans le prolongement de ses préoccupations, de ses intérêts et de ses besoins, il s'avère aussi nécessaire de prendre distance par rapport à ses propres façons de voir et ses propres besoins. Cette distanciation, qui parfois devient rupture et même destructuration, peut s'avérer plus fructueuse qu'une expérience d'apprentissage qui n'aurait pas donné lieu à une remise en question de ses propres besoins.

### **LES PROGRAMMES COMME UNITÉS ADMINISTRATIVES**

Selon sa logique, le rapport Nadeau propose une structure administrative axée autour des programmes et donc des études. On n'abolit pas les départements, on ne les interdit pas, mais la structure du cégep deviendrait centrée sur les programmes. Cette réforme administrative est en conformité avec les postulats de base du rapport Nadeau. En effet, cette structure administrative tient compte des besoins des étudiants et, de plus, elle est orientée vers la formation de type professionnel par opposition à une formation axée sur une ou des disciplines.

Qu'on donne plus d'importance aux étudiants en créant une structure qui les regroupe, cela est tout à fait souhaitable. Mais que du même coup on ne tienne plus compte des besoins des enseignants, cela se conçoit plus mal. On aurait tout au moins dû aller jusqu'à proposer une structure bicéphale, comme celle de l'Université du Québec, où il existe une structure administrative pour les

étudiants et une structure administrative pour les enseignants, qui sont distinctes l'une de l'autre et dans une certaine relation dynamique. On imagine mal le mathématicien ou le philosophe perdu dans un programme de sciences de la santé ou n'importe quel autre programme. Ces enseignants ont besoin d'être regroupés selon leurs intérêts disciplinaires afin de discuter des problèmes communs à leurs disciplines, de se ressourcer, et tout ceci afin de pouvoir mieux jouer leur rôle comme enseignants et ainsi, selon la philosophie du rapport Nadeau, de mieux répondre aux besoins des étudiants.

Tout se passe comme si les auteurs du rapport Nadeau n'étaient pas conscients qu'outre les besoins des étudiants, il existe d'autres facteurs susceptibles de façonner le système d'enseignement collégial. Il suffit de mentionner le corps professoral et la tendance de celui-ci à se situer, d'une part, dans un processus de professionnalisation axée sur un plus grand contrôle et une plus grande autonomie et, d'autre part, dans un processus de syndicalisation qui entraîne la revendication d'un partage plus équitable du pouvoir à l'intérieur du système collégial. On doit, en outre, tenir compte de la place qu'occupent les administrateurs dans le système d'enseignement collégial, qui, de par leur fonction, tendent à mettre en relief les contraintes imposées par la rareté des ressources, la nécessité de rationaliser ou de coordonner les activités d'une organisation complexe et bureaucratique comme celle de l'institution collégiale. Ce sont là des dimensions du système d'enseignement collégial qui peuvent contribuer à le façonner autant que les besoins de la clientèle.

## CONCLUSION

D'un système traditionnellement axé sur les disciplines à enseigner et sur les enseignants, le rapport Nadeau, suivant un mouvement de balancier, passe à un pôle opposé en proposant une structure qui serait à toutes fins utiles exclusivement basée sur les besoins des étudiants. Nous ne pensons pas que le nouvel état serait nécessairement supérieur à celui qu'on veut remplacer. Tout en recon-

naissant, bien sûr, qu'il est important et nécessaire de tenir compte des besoins et des motivations des étudiants, nous croyons, tout d'abord, qu'on doit prendre bien soin d'interpréter ces besoins et motivations en les situant dans leur contexte historique, social, économique et politique. Autrement, on risque de confondre des besoins qu'on peut appeler « réels » avec ce qui s'avère finalement être l'effet d'une longue socialisation dont des adultes, des pairs et des institutions existantes sont largement responsables.

De plus, nous estimons qu'outre les besoins des étudiants, interprétés avec le soin et la prudence que nous venons de dire, on doit aussi prendre en considération les besoins des enseignants et la logique même des disciplines. C'est à un équilibre entre ces diverses composantes du collège qu'il faut tendre, sans perdre de vue que tout cet ensemble est ordonné vers la réalisation d'objectifs éducatifs qu'il faut préciser davantage et sans cesse réaffirmer, tant il est vrai que les organisations souffrent souvent de déplacement des objectifs.

S'il est nécessaire d'opérer une réforme de structure en profondeur dans le cégep, le rapport Nadeau n'a pas vraiment réussi à en faire la preuve. Et cela, parce qu'il s'est inspiré d'une vision trop étroite et trop partielle de l'institution collégiale et des processus d'apprentissage dans lesquels sont engagé les étudiants — et souvent aussi les professeurs et les administrateurs. Sans doute est-ce là la raison principale qui fait qu'il ne parvient pas à convaincre de la justesse de ses propositions ●

**Pierre W. Bélanger, Valérien Harvey, Claude Trottier sont professeurs à la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université Laval, et Guy Rocher est professeur à la faculté de Sociologie de l'Université de Montréal.**

1. *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, Rapport du Conseil supérieur de l'Éducation au ministère de l'Éducation, Québec, juillet 1975.
2. *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, *op. cit.*, p. 12.
3. *Ibid.*, p. 18.
4. *Ibid.*, p. 27.

5. *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, op. cit., p. 32.
6. Ils citent notamment: Bielinski, E. et Brais, Y., *L'Étudiant au cégep*, Québec, ministère de l'Éducation, juin 1971. Béland, P., *Les Attentes des étudiants de niveau collégial, Traduction scolaire d'un milieu socio-économique*, Québec. Conseil supérieur de l'Éducation, mai 1974.
7. Pour une description plus détaillée des différences d'attitudes entre les étudiants, parents et enseignants francophones et anglophones, voir les trois *Rapports* que vient de publier l'équipe ASOPE, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval ou Département de Sociologie, Université de Montréal.
8. Maslow, A.H., *Motivation and Personality*, New York, Harper, 1954; *Toward a Psychology of Being*, Princeton, N.J., Van Nostrand, 1962.
9. *Le Collège, Rapport sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial*, op. cit., p. 31.

**parti  
pris**

À PARAÎTRE  
INCESSAMMENT

CLAUDE

**GAUVREAU**

OEUVRES CRÉATRICES COMPLÈTES



Éditions Parti Pris, c.p. 149, Station "N", Montréal

**PROGRAMMES DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT**

- Conduite des réunions (I - II - III)
- Entraînement au travail en équipe (I - II - III)
- Gestion par objectifs



**cim**

**CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE MONTRÉAL**  
5055 avenue Gatineau, Montréal H3V 1E4

Pour renseignements: **Mme Marie Létourneau**  
Service aux groupes  
(514) 735-6595